

Montréal, le 2 décembre 2015

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À :** Tous les participants

**OBJET :** Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2016-2017  
Dossier de la Régie : R-3933-2015

---

Faisant suite aux informations fournies par les participants relativement à la planification de l'audience dans le dossier mentionné en objet, la Régie de l'énergie (la Régie) vous transmet, par la présente, à titre indicatif, le calendrier de l'audience **qui débutera à 9h, le 4 décembre 2015, dans la salle Krieghoff** dans ses bureaux à Montréal.

La Régie aura pris connaissance de la preuve écrite de tous les participants. Elle les invite donc à concentrer leur présentation orale sur les points importants et les conclusions recherchées.

La Régie s'attend à ce que les participants fassent preuve de flexibilité pour tenir compte des imprévus qui pourraient survenir dans le cadre de cette audience. Par exemple, certains intervenants pourraient être appelés à présenter leur preuve ou leur argumentation plus tôt ou plus tard que prévu au calendrier et la Régie s'attend à ce qu'ils soient prêts à ce faire.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/ml

p. j.